

PROGRAMME DE FORMATION

ADN-PG-014-Indice A-1j

🕒 **Durée**

7 heures sur 1 jour

👥 **Public**

La formation obligatoire et réglementaire s'adresse aux élus du Comité Social et Économique, titulaires et suppléants.

Accès aux centres de formation adapté aux personnes en situation de handicap
REGISTRE D'ACCESSIBILITE, accessible depuis notre site web ADN CSE
Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Une analyse des besoins peut être réalisée avant l'entrée en formation afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles si nécessaire.

Pour toute demande, contacter notre référente handicap :
Amélie Remaud – info@adn-cse.fr

📋 **Prérequis**

Aucun

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription,
Un traducteur peut être mis à disposition sous condition financière

↘ **Objectifs :**

Connaître les obligations légales sur les dotations et la gestion des budgets du CSE

Savoir bâtir le Rapport annuel

Que peut-on faire des deux budgets du CSE ?

Gestion des Actions Sociales et Culturelles

Connaître les règles URSSAF

Moyens pédagogiques & supports :

Profil et compétences du formateur :



La formation alterne apports théoriques, échanges d’expériences, études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.
Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session
Jeux de rôle
Supports pratiques (fiches réflexes, modèles de procédure)

Formateur EXPERT en prévention des risques professionnels et fonctionnement du CSE

➤ **Modalités de suivi et de validation :**

Suivi	Méthodes mobilisées & modalités d'évaluation	Validation de la formation
Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.	Contrôle des connaissances pratiques Evaluation finale sous forme de QCM-questions réponses	Test de positionnement à l'entrée de la formation et évaluation finale sous forme de QCM Délivrance d'une attestation de fin de formation professionnelle.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- La formation alterne apports théoriques, échanges d’expériences,
- Études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.
- Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session.
- Vidéoprojecteur, formation en distanciel à partir d’application en visio conférence adaptée, etc
- Retours d’expériences du formateur.
- Présentation d’exemples pratiques et vécus dans les entreprises.

➤ **Contenu de la formation**

Au terme de cette journée, vous saurez vraiment tout sur les obligations du secrétaire et trésorier, sur le rapport annuel de gestion et sur l'utilisation des deux budgets notamment sur les règles URSSAF
Et surtout, vous aurez obtenu des réponses précises à toutes vos questions.



1) Le fonctionnement du bureau

- Composition du Comité, élection du bureau
- Rôle du Secrétaire, rôle du Trésorier, des adjoints
- Le règlement intérieur du CSE

2) Les ressources du CSE

- Le budget de fonctionnement
- Le budget des activités sociales et culturelles
- Les modes de calcul et les périodicités de versement
- Qui a la signature sur les comptes bancaires ?

3) Les obligations comptables

- Les seuils et obligations légales en fonction des ressources du CSE
- Comment tenir la comptabilité du CSE ?
- Tableau EXCEL ou logiciel de comptabilité ?
- Faut-il un expert-comptable ?
- Les pouvoirs de contrôle de la Direction et des autres élus

4) Le rapport annuel de gestion

- Que doit contenir le rapport annuel ? Le décret en détail
- Obligation d'envoyer le rapport avant la réunion
- Réunion et Procès-Verbal spécifiques
- Exemple de rapport Powerpoint et conseils

5) L'utilisation des deux budgets

- Que puis-je faire avec chacun des deux budgets ?
- Transfert des excédents d'un compte vers l'autre ?
- Puis-je placer mes excédents ?

6) Les actions Sociales et Culturelles (ASC)

- Critères d'attribution, non-discrimination, modulation
- Connaître en détail les règles de l'URSSAF

7) Clôture de la formation

- Vos questions, nos réponses
- Le Quiz final et le bilan de la formation

➤ Tarifs & délais d'accès :

Demandez-nous notre grille tarifaire, à titre indicatif, tarif intra entreprise à partir de 1450 net de taxes euros

Catalogue de formation (en bas de la page d'accueil)

Les inscriptions peuvent être réalisées par téléphone, par mail ou via le site internet ADN CSE.

Toute demande fait l'objet d'un échange préalable permettant de valider les besoins et les modalités de participation.

Une convention de formation ainsi qu'une convocation sont transmises avant l'entrée en formation

